

Développer un projet de production ou de diffusion dans les musiques actuelles

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Spectacle - Conception et production de spectacles**

Cette certification concerne le secteur des musiques actuelles du spectacle vivant. Les musiques actuelles regroupent 4 grandes familles musicales (chanson, jazz, musiques amplifiées et musique traditionnelle). Ce secteur s'articule autour de trois filières métiers. A savoir les métiers techniques (technicien son, lumière, régisseur...), les métiers administratifs (producteur, diffuseur, tourneur...) et les métiers artistiques (auteur, compositeur, interprète...)

Code(s) NAF : **90.01Z**

Code(s) NSF : **323**

Code(s) ROME : **L1303**, **L1302**

Formacode : **45052**

Date de création de la certification : **04/01/1999**

Mots clés : **musique**, **promotion**, **Diffusion artistique**, **Production**

Identification

Identifiant : **3329**

Version du : **29/05/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

■ **N/A**

Non formalisé :

■ **N/A**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Les métiers exercés en lien avec la production ou la diffusion d'un projet musiques actuelles sont nombreux (chargé de billetterie, chargé d'accueil artiste, régisseur de tournées, booker...). L'exercice de ses activités professionnelles nécessitent à la fois l'acquisition de compétences spécifiques mais surtout transversales. Ainsi cette certification permet d'acquérir les compétences transversales suivantes: établir un budget, un contrat de travail, une fiche de paie, rechercher des coproductions, accompagner les porteurs de projet artistiques....Ainsi les personnes, ayant déjà une première expérience professionnelle dans la mise en oeuvre de cet type de projet, souhaitent obtenir cette certification afin de compléter leur portefeuille de compétences.

Cela leur permet donc d'acquérir les éléments essentiels de compréhension du secteur des musiques actuelles et de maîtriser les éléments méthodologiques, administratifs, réglementaires et financiers indispensables à la conduite d'un projet de production et de diffusion en lien avec les musiques actuelles.

Par la suite si ces personnes souhaitent se spécialiser, il existe des formations inscrites au RNCP. On peut noter particulièrement celle-ci: chargé de production (fiche rncp n°27462), chargé de production de projets artistiques (fiche rncp n°24863), chargé de production des musiques actuelles (fiche rncp n°24854), chargé

de production des projets artistiques (fiche rncp n°16948). Les deux premières certifications sont de niveaux II et les autres de niveaux III.

De manière générale, 1 à 2 personnes par promotion de 10 personnes souhaitent poursuivre leur parcours de formation en intégrant l'un des ces dispositifs de formations certifiants inscrits au RNCP. Les autres ayant acquis des compétences complémentaires et transversales suffisantes sont en situation d'employabilité immédiate sur des postes liés au développement de projet de production et de diffusion dans le secteur des musiques actuelles.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

Compétences :

Identifier l'organisation générale du secteur et appliquer le cadre légal

- Elaborer la cartographie des métiers des musiques actuelles en lien avec un projet de production et de diffusion.
- Situer son projet de production ou de diffusion dans les différentes esthétiques musicales des musiques actuelles
- Inscrire le projet de musiques actuelles dans les politiques culturelles
- Comprendre et appliquer les éléments constitutifs du cadre légal des musiques actuelles (régime de l'intermittence : droits et obligations, convention collective, sécurité...)

Produire un projet de musiques actuelles

- Elaborer un plan de financement et un budget relatif à un projet de production ou de diffusion dans les musiques actuelles
- Rechercher des coproductions pour mettre en œuvre le projet de production ou de diffusion dans les musiques actuelles
- Etablir un contrat de travail et une fiche de paie

Diffuser un projet de musiques actuelles

- Prospecter et négocier les contrats avec les programmeurs
- Assurer la promotion des spectacles sur le plan de la communication et du marketing
- Organiser et gérer des tournées en France et à l'international
- Accompagner/manager un projet d'artiste des musiques actuelles

Modalités générales

Formation alternant temps de formation en présentiel et mise en situation en entreprise.

Durée totale : 504 heures dont,

259 heures en centre de formation,

245 heures en entreprise (Entreprises de productions de spectacles, Entreprises d'édition phonographique, Salle de spectacles, Entreprise de booking.

Liens avec le développement durable

Public visé par la certification

- Salariés
- Demandeurs d'emploi

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Cette certification de plus de 500 heures en alternance permet d'acquérir les éléments essentiels de compréhension du secteur de musiques actuelles et de maîtriser les éléments méthodologiques, administratifs réglementaires et financiers indispensables à la conduite d'un projet de production et de diffusion en lien avec les musiques actuelles. Elle permet donc d'acquérir les compétences transversales nécessaires à la conduite d'un projet de production ou de diffusion dans les musiques actuelles.

Pour l'entité utilisatrice

Cette certification en alternance permet aux entreprises d'évaluer et de compléter le niveau de compétences des individus et ainsi assurer la pérennité d'un poste ou procéder, le cas échéant, à un recrutement. Ainsi un salarié en poste ou un demandeur d'emploi formé acquerra de nouvelles compétences permettant à l'entreprise de conquérir de nouveaux marchés ou de stabiliser ceux existants.

Evaluation / certification

Pré-requis

- Avoir une 1^{ère} expérience professionnelle, salariée ou bénévole, en lien avec le secteur des musiques actuelles en tant qu'organisateur de concert ou de festival de musique
- Avoir une capacité d'analyse et de conduite de projet.

Un entretien d'évaluation sera mené avec le candidat afin de valider ces prérequis.

Compétences évaluées

Elaborer un plan de financement et un budget relatif à un projet de production ou de diffusion dans les musiques actuelles
Rechercher des coproductions pour mettre en œuvre le projet de production ou de diffusion dans les musiques actuelles

Etablir un contrat de travail et une fiche de paie
Prospecter et négocier les contrats avec les programmeurs
Assurer la promotion des spectacles
Organiser et gérer des tournées

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Sans objet

Centre(s) de passage/certification

- Trempolino, 6 bd Léon bureau, 44000 Nantes

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat de capacité à développer un projet de production ou de diffusion dans les musiques actuelles.

Plus d'informations

Statistiques

Taux de présentation aux examens : 100%

Taux de réussite aux examens : 100%

Nombre de certifiés annuellement : 9

Nombre de certifiés au total : 128

Pourcentage d'homme et de femme certifié : 54% de femmes et 46% d'hommes

Origine géographique des certifiés : 72% région Pays de la Loire et 28 % hors région Pays de la Loire.

Autres sources d'information

<https://trempeo.com/formations/>